

**POUR L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL PUBLIC**



**Syndicat
National
Unitaire de
l'Enseignement
Professionnel**

**Bulletin Académique N°27
2 avril 2012**

<http://www.bordeaux.snuep.com/>

**26, rue Paul Mamert
33800 Bordeaux / 0556689891
snuepaquitaine@gmail.com**

Circulaire de rentrée : que du bonheur !

Parue au B.O du 29/3/2012, elle est à lire impérativement. Pour vous ouvrir l'appétit..., un petit florilège des passages qui concernent l'enseignement professionnel :

« Tout en permettant aux élèves qui ne l'auraient pas fait au collège de valider toutes les compétences du socle commun, l'objectif prioritaire de la voie professionnelle reste la réussite à un diplôme professionnel, quelles que soient les modalités de formation. À cet effet, l'ensemble des dispositifs engagés dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle - accompagnement personnalisé, tutorat, enseignements généraux liés à la spécialité - doivent être impérativement mobilisés. Même si les taux de passage en classe supérieure dans les cursus de formation de la voie professionnelle se sont nettement améliorés, un nombre d'élèves encore trop important sort en cours de formation. La lutte contre le décrochage reste donc une priorité qui mobilise tous les établissements. Une vigilance particulière doit être portée à la première année de formation en CAP et en baccalauréat professionnel. **Le développement de l'alternance en terminale professionnelle - soit en apprentissage, soit en regroupant une partie des périodes de formation en entreprise - sera encouragé.** »

Déjà qu'avec les stages actuels et les CCF, nous n'enseignons plus qu'en pointillé, là c'est la cerise sur le gâteau. Ouais, ah quoi bon de faire de nos élèves des citoyens...Et il sera plus facile de globaliser et d'annualiser nos services... Dans la suite du même paragraphe sur les LP, SEP et EREA, on trouve le passage suivant : « Les diplômes professionnels de niveaux IV et V ont pour finalité première l'insertion professionnelle. Il convient d'accompagner les élèves dans cette perspective au-delà des compétences acquises et validées par le diplôme. **Toutes les méthodes susceptibles de favoriser la transition entre l'école et l'emploi doivent être recherchées : aide à la rédaction de curriculum vitae et entraînement aux entretiens d'embauche, mise en place de bureaux des anciens élèves, partenariats avec des entreprises, etc.** » C'est vraiment « con », on n'y avait jamais pensé.... !!!

Et il y a aussi et surtout, l'orientation précoce qui est annoncée au collège. **Ainsi les 3èmes DP6 deviennent officiellement "des classes préparatoires aux formations professionnelles"**. « **Les nouvelles formes variées d'alternance proposées dès la classe de quatrième donnent aux établissements toute la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins de certains de leurs élèves et ainsi personnaliser leurs parcours** ». Avec la généralisation d'une évaluation de fin de 5ème portant sur le français et les maths, la circulaire prépare le rétablissement d'un **palier en fin de 5ème**.

Les Olympiades des Métiers en Aquitaine

C'est avec motivation, sérieux et créativité que nos jeunes de l'enseignement professionnel ont participé aux Olympiades des Métiers.

Les Olympiades des métiers représentent la plus grande compétition internationale de la jeunesse et de la formation professionnelle.

Cette manifestation, financée et pilotée par le Conseil régional d'Aquitaine et l'État, en partenariat avec le Comité Français des Olympiades des Métiers (COFOM), a rassemblé **54 métiers représentés** par un peu plus de 300 candidats, âgés de moins de 23 ans, **lycéens, apprentis, stagiaires ou salariés** en Aquitaine.

Pendant deux jours, le jeudi 22 et le vendredi 23 mars, 300 candidats venus d'Aquitaine dans les métiers de bois, de l'automobile, des réseaux information, de la chaudronnerie, de la maintenance aéronautique, de la réfrigération technique..., tous volontaires pour montrer au public leur savoir-faire dans le cadre d'une compétition professionnelle.

Cette manifestation témoigne de l'effort considérable de tous les partenaires et en particulier du Conseil Régional pour valoriser l'enseignement professionnel.

Durant ces deux jours de compétition, les candidats ont démontré leur savoir-faire devant un jury composé de professionnels dans les domaines de :

- ▶ l'agriculture,
- ▶ l'alimentation,
- ▶ l'industrie,
- ▶ l'automobile,
- ▶ du bâtiment et des travaux publics,
- ▶ des services,
- ▶ des technologies de l'information et de la communication.

Les 54 candidats qui seront médaillés d'or à Bordeaux-Lac deviendront les ambassadeurs et ambassadrices de la région, de ses métiers et de ses entreprises du **22 au 24 novembre 2012** à Clermont-Ferrand, où sera sélectionnée l'**équipe de France**.

Le président de la Région Aquitaine, s'est félicité de l'organisation d'une telle « manifestation, unique en son genre, où peuvent se côtoyer le monde économique et le monde de l'enseignement autour des jeunes ». Il a félicité tous les participants sans exception, au contraire de Nadine Morano, Ministre chargée de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle, invitée, qui n'a pas prononcé une seule fois le mot Lycée Professionnel : pour elle, tous les candidats sont des apprentis !

Le Conseil Syndical Académique du SNUEP-FSU de l'Académie de Bordeaux, qui se tiendra le Mardi 3 avril 2012 de 9h30 à 17 heures Au LP SAINT-EXUPERY AVENUE DU LYCEE 40160 PARENTIS-EN-BORN.

**Signez la pétition contre la suppression d'un poste de documentaliste au
Lycée de Borda à Dax**

<http://www.lapetition.be/en-ligne/Petition-contre-la-suppression-d-un-poste-de-documentaliste-au-lycee-de-Borda-a-Dax-11261.html>

NON-TITULAIRES

Le rectorat est en train de recenser les personnels qui pourraient « bénéficier » dès l'année prochaine des nouvelles dispositions concernant la CDIisation. Cela pourrait quasiment doubler le nombre de CDI. Mais quid de leur affectation quand on sait que dans certaines disciplines, il n'y a quasiment plus de postes vacants. Nous suivrons ce dossier avec attention grâce aux nombreux retours de l'enquête que nous avons adressée à ces personnels et nous les tiendrons au courant au fur et à mesure des informations en notre possession.

Par contre, la titularisation par « concours spécifiques » n'est pas à l'ordre du jour pour la rentrée 2012...

Nous rappelons aux contractuels que le serveur pour les vœux est ouvert jusqu'au vendredi 6 avril à minuit à l'adresse suivante : <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/lilmac/> Vous trouverez d'autres informations sur le site du SNUEP Bordeaux ainsi que la fiche syndicale à compléter et à nous retourner.

➔ **Sur notre site (<http://www.bordeaux.snuep.com/>) vous trouverez une fiche syndicale à nous retourner pour suivre votre dossier**

➔ **Pour plus d'informations voir la circulaire académique sur notre site :**

<http://www.bordeaux.snuep.com/>

Mutations Mouvement 2012 / Phase Intra-académique

➔ **Le serveur est ouvert du 22 mars 12h au 5 avril 12h.**

➔ **Sur notre site académique vous trouverez :**

- LE GUIDE DES MUTATIONS MOUVEMENT 2012 Phase intra académique
- Les annexes du guide : **TRES IMPORTANT**
- La brochure SNUEP
- Les barres d'entrée
- **La fiche syndicale Intra à nous retourner pour suivre votre dossier**

➔ **Sur SIAM par I-PROF :**

- la liste des POM, postes offerts au mouvement. Attention, cette liste n'est pas exhaustive, nous savons qu'il en manque quelques-uns (libérés à l'inter) et tout poste est susceptible d'être vacant.
- Listes des postes à complément de services.
- FICHE DE POSTE d'enseignant coordinateur d'ULIS.

La FSU dans la presse

Pour un nouveau pacte éducatif entre l'école et la société

La FSU propose de nouvelles manières d'enseigner et l'allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans.

par BERNADETTE GROISON, secrétaire générale de la FSU, première fédération syndicale du monde enseignant :

<http://www.liberation.fr/societe/01012398370-pour-un-nouveau-pacte-educatif-entre-l-ecole-et-la-societe>

Comité Technique Académique du 26 mars 2012

Le CTA s'est tenu le 26 mars de 14h30 à 20h30 avec un ordre du jour très chargé consacré en particulier à la création et suppression de postes. Ci-dessous une partie de la déclaration de la FSU qui trace les conséquences de la politique menée par le gouvernement :

« D'aucuns osent encore nous parler des élèves en difficultés : quelle prise en compte de ces élèves lorsqu'on supprime 1/3 des RASED, que l'on n'assure pas les remplacements correctement, que l'on ne crée aucun poste d'assistant-e social-e, d'infirmier-e, de médecins, de conseiller-e d'orientation-psychologue.

Autre conséquence de cette politique suicidaire : notre système éducatif se sclérose, se replie sur lui-même, ne connaît plus aucun développement. Aussi, le développement de la formation initiale est confié à l'apprentissage et au privé.

Et aucune politique managériale de l'évaluation ne permettra de camoufler cette réalité : nous maintenons notre exigence de retrait du projet et notre refus de l'introduction du mérite dans les rémunérations.

La préparation de la rentrée 2012 sera aussi celle de l'abandon définitif de ce que certains continuent d'appeler le dialogue social. Il n'y a plus aucun dialogue :

- les collègues victimes de carte scolaire ont reçu l'information individuelle avec un retour exigeant une acceptation avant le CTA,
- les GT n'ont pas pu apporter les réponses et les décisions sont prises avant le CTA,
- le temps prévu pour le CTA ne permettra pas d'aborder à la fois les questions sans réponse à l'issue des GT et les postes d'enseignants qui n'ont pas été vus au préalable,
- le calendrier CA, CTSD, CTA n'est pas respecté. De plus de nombreux établissements n'ont pas respecté les textes (commissions permanentes, présentation des TRM, reconvoction, ...)

Monsieur le Recteur, nous vous posons ici la question, solennellement : Y a-t-il encore des textes qui permettent qu'au CTA il soit possible de négocier des modifications éventuelles ? Ou l'académie a-t-elle décidée d'abandonner tout dialogue social ?..... »

**STOP à la CASSE de l'ECOLE ! LE COLLECTIF GIRONDIN
« un pays, une école, notre avenir » a appelé à une
manifestation Samedi 31 mars, à Bordeaux**